

Rapport annuel ARC 2021

„Un besoin important de rattrapage en matière de formation continue“



Table des matières

Départ et succession à la direction.....	2
Chantal Gagnebin prend sa retraite	2
Un bilan de participations aux cours réjouissant grâce à des solutions innovantes.....	2
Nouveau programme annuel et site internet.....	3
Formation continue pour tous : projets de Travail.Suisse Formation.....	3
Sensibilisation à la sécurité au travail par le biais de „2xgewinnen“	3
Bilan annuel positif pour 2021	3

Départ et succession à la direction

Bruno Weber-Gobet, directeur de l'Institut de formation des travailleuses et travailleurs ARC depuis 1995, a pris sa retraite fin octobre. Bruno Weber-Gobet a mis en place l'offre d'ARC et l'a, au fil des décennies, constamment adaptée aux évolutions actuelles du monde du travail et aux besoins des membres qui en découlent. Le 1^{er} septembre 2021, **Daphna Paz** lui a succédé à la tête de l'Institut de formation. En tant que directrice d'ARC, elle est également directrice de l'organisation de formation continue Travail.Suisse Formation TSF, qui dispose d'un contrat de prestations avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Bruno Weber-Gobet continue de s'engager pour un accès de l'ensemble de la société à la formation continue dans le cadre de Travail.Suisse Formation.

Chantal Gagnebin prend sa retraite

Après 10 ans d'activité chez ARC, **Chantal Gagnebin** a quitté l'Institut de formation en raison de son départ à la retraite. Ces dernières années, elle a assumé avec succès le travail de mise en réseau et de coordination en Suisse romande et s'est occupée de l'administration des cours. Grâce à son engagement, les activités de formation continue d'ARC ont considérablement augmentés. **Natacha Huguelet** a succédé à Chantal Gagnebin le 1^{er} septembre 2021. Dès sa mise au courant, elle a participé de manière déterminante au développement du programme de cours 2022 et est la nouvelle personne de contact pour les cours ARC en Suisse romande.

Un bilan de participations aux cours réjouissant grâce à des solutions innovantes

La **pandémie** a affecté de nouveau le paysage de la formation continue en Suisse en 2021. Le travail d'ARC a également été fortement touché par les mesures de protection. Cela a notamment concerné les cours durant les six premiers mois de l'année, au cours desquels de nombreuses formations en présentiel n'ont pas pu être organisées. Le bureau exécutif d'ARC a réagi de manière innovante, en reportant certains cours au second semestre, en organisant également de nombreux cours en ligne et en proposant des cours à distance asynchrones. Tout cela a été rendu possible grâce à un surcroît de travail considérable de la part du secrétariat et à la flexibilité des responsables de cours et des hôtels.

De cette manière, les chiffres ont pu être améliorés par rapport à l'année précédente. Au total, **135 séminaires** ont pu être organisés, avec à nouveau environ **1'150 participant.e.s satisfait.e.s**. Les formations continues d'ARC ont été très appréciées et ont obtenu un taux de satisfaction moyen d'environ **9,07 points sur 10**, ce qui témoigne de la qualité du travail des formatrices et formateurs d'ARC. La raison de cette fréquentation positive des cours peut être le **besoin de rattrapage** des membres de l'association **en matière de formation continue**, qui s'est fait sentir après l'assouplissement des mesures de contrôle strictes à partir de la mi-2021. De cette manière, une **augmentation des recettes** (recettes des cours - dépenses des cours) d'environ 117'000 francs a pu être réalisée, dépassant même les prévisions du budget 2021.

Nouveau programme annuel et site internet

Le **programme annuel 2022** a été finalisé avec diverses nouvelles offres de cours issues des retours des participant.e.s aux cours. Parallèlement au nouveau portefeuille de cours, le **site web** a également été mis à jour. L'offre et les cours ARC sont désormais plus facilement accessibles. En tant qu'organisme responsable de Travail.Suisse Formation, qui s'engage pour un paysage de la formation continue inclusif, l'**accessibilité** était une préoccupation importante pour ARC.

Formation continue pour tous : projets de Travail.Suisse Formation

En 2021, Travail.Suisse Formation TSF a pu clore avec succès le projet "Améliorer l'accès des personnes aveugles et malvoyantes à la formation continue publique", lancé en 2017, par une conférence de presse et un rapport de base. TSF a d'autre part conclu une nouvelle convention de prestations avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) pour les années 2021-2024. Celle-ci comprend trois projets : Le projet **Les personnes malvoyantes ou aveugles et leur accès à la formation continue** sera poursuivi en collaboration avec les universités populaires et la Fédération suisse des aveugles et malvoyants. Sur la base de la liste de critères, les enseignants et le personnel administratif des instituts de formation continue seront formés et sensibilisés. De plus, un deuxième projet, **Les personnes sourdes et malentendantes et leur accès à la formation continue**, a été lancé en collaboration avec la Fédération suisse des sourds. En collaboration avec les personnes concernées, un guide sera élaboré à l'intention des institutions de formation continue afin qu'elles puissent rendre leurs offres accessibles. Enfin, le projet **Les conventions collectives de travail et leur réglementation en matière de formation continue** a été lancé. Après une analyse des CCT existantes, ce projet vise à améliorer l'accès à la formation continue en adaptant les réglementations correspondantes. Ici aussi, l'accent est mis sur les personnes dont la participation à la formation continue est inférieure à la moyenne.

Sensibilisation à la sécurité au travail par le biais de „2xgewinnen“

La plateforme de quiz **2xgewinnen** a été reconduite en 2021. Chaque mois, les apprenantes et apprenants ont pu participer au quiz et apprendre ainsi à se pencher de manière ludique sur des questions de sécurité au travail (premier gain). Chaque mois, un gagnant parmi tous les participant.e.s au quiz a tiré au sort et a reçu un bon d'achat de 100 CHF (deuxième gain). La promotion de la plateforme a été assurée par différents canaux de communication. De plus, les écoles professionnelles ont été directement contactées et informées. **2xgewinnen** sera poursuivi par Travail.Suisse à partir d'avril 2022, en même temps que d'autres projets de la Suva.

Bilan annuel positif pour 2021

Le budget 2020 prévoyait des recettes de 672'500 CHF et des dépenses de 681'000 CHF. Cela signifie un déficit de 8'500 CHF, une prévision qui était tout à fait justifiée en raison de la situation pandémique au tournant de l'année 2020/2021. De plus, les changements de postes avec des successions qui se chevauchent ont entraîné une augmentation des frais de personnel. Compte tenu de ces circonstances, il est d'autant plus réjouissant qu'ARC ait pu comptabiliser un **bénéfice** de 1'290 CHF à la clôture de l'exercice.

25.4.2022, Daphna Paz